

## **OBSTACLE MAJEUR FACE A LA IIIème VOIE, déclaration de l'entité Mai Mai du 24 février 2004**

Malgré la signature de l'accord Global et Inclusif du 17 décembre 2002 et son adoption le 1er avril 2003 à Sun City, la composante RCD /Goma, n'a pas tardé de violé l'accord et organisé les opérations militaire baptisée « Opération Mbata » avec pour mission de récupérer de force les territoires jadis contrôlés par l'entité Mai Mai, en vue d'installer leur administration dans cette entité avant que le Gouvernement de transition ne soit installé. Ces opérations leur donneront pour avantage de contrôler les cités (Chef lieu des territoires) de Walikale, Bunyakiri, Shabunda, Punia. Ainsi nous nous trouverons déstabilisé et cela sans aucune réaction de la part de la commission de suivie de l'accord Global et inclusif.

Dans le cadre de faire respecter cet accord un Gouvernement de transition, composés des membres issus de différentes composantes et entités comme convenus, sera nommé par Son Excellence Monsieur le Président de la République, pour être installer en juillet 2003, c'est le Gouvernement d'Union National.

Comme il n' y avait plus de motif de reprendre la guerre, la composante RCD va de nouveau déclencher les hostilités avec pour prétexte de capturer et acheminer à Kinshasa le Général Padiri car constitue d'après elle un obstacle au processus de paix pendant que le Général Padiri, à l'époque commandant des opérations Est, venait de signer et ordonner un cessez l' feu formel à toutes les unités de son commandement.

Après élévation au grade de Général Major et Commandant Région militaire, le Général Padiri, s'envolera pour Kinshasa, rejoindre son nouveau poste d'attache comme stipule l'accord global et inclusif.

Cependant, le départ du Général PADIRI n'a pas empêcher à l'entité Mai Mai de maintenir son organisation tant civile que militaire sur terrain, dont le Lieutenant Colonel Joseph KUSIMWA reste le commandant des opérations ; et Monsieur Yves BUTACHABWA maintient les fonctions de coordonnateur des affaires intérieures ; attendant ainsi la réunification effectives conformément à l'accord.

Comme cela ne suffisait pas, le départ du Général PADIRI devient une occasion d'or à la composante RCD / Goma de reprendre les hostilités et conquérir de nouveaux terrains au sein de l'entité MAI MAI.

En date du 1er octobre 2003, à l'aérodrome de Tchonka, une délégation mixte de la composante RCD en provenance de Shabunda, d'une part, et une équipe mixte de l'entité MAI MAI, d'autre part s'engagent de nouveau à :

- un cessez le feu immédiat
- une circulation libre des personnes et de leurs biens
- une création d'une commission mixte de suivie.

Cela s'est fait en présence d'une délégation importante de la MONUC et de la population civile.

Dans les quarante huit heures qui suivront :

&#61623; neuf personnes seront décapitées et d'autres brûlées vives dans des conditions inhumaines à Itebero par les éléments RCD en progression vers OBAYE (en territoire de Walikale)

&#61623; les troupes RCD basées à Punia vont progresser de 40 Km vers Kasese (en territoire des Punia)

&#61623; les troupes RCD, vont aussi s'improviser et chasser notre administration dans cinq postes d'encadrement administratif dans la chefferie de Wakabango I, puis

la position avancée de la composante RCD, à Lungungu sera sérieusement renforcée, au point d'atteindre 750 éléments bien armés, dont 450 éléments de l'APR qui se disent BANYAMULENGE, en territoire de SHABUNDA  
Ces éléments prouvent à suffisance que la composante RCD/Goma, ne visait pas seulement la tête du Général PADIRI, mais aussi anéantir la résistance patriotique à l'Est et en plus préparer le terrain à une nouvelle éventualité.

En date du 11 octobre 2003, le Général Major Sylvain MBUKI, alors Commandant Forces Terrestre, arrive à Luhingu en visite d'inspection militaire, où dans son bref allocution au public, insiste sur le fait que l'armée est apolitique et au service de la nation congolaise toute entière en référence de l'article 180 al.1 et al.3 de la Constitution de la Transition en RDC.

Laissant des instructions militaires au commandant des opérations Est, le commandant des Forces Terrestres avait aussi promis d'aller instruire les éléments RCD / GOMA de cesser les hostilités dans l'entité Mai Mai.

Ce qui conduira à la séparation du pouvoir administratif civil dans l'entité Mai Mai et le commandement des opérations Est (voir décision 004 du 16 octobre 2003 du Commandant des opérations Est).

Nous réalisons ici que le contrôle de l'Est par le Gouvernement d'union nationale est loin d'être un acquis. Après l'échec du contrôle de l'entité Mai Mai, par l'ex mouvement RCD, l'agresseur dans la poursuite de ses objectifs développe des stratégies visant à créer confusion et ainsi trouver un nouveau mobile de reprendre la guerre, avant que Kinshasa ne contrôle totalement la partie Est. Nous citons ici, quelques cas de violation ou des procédures à la réunification de l'armée et des administrations :

- Missions improvisées du Vice - Gouverneur MAZAMBI Pierre, faisant queue au commandant Région Militaire dans toutes ses visites d'inspection militaire
- Invitation du coordonnateur des affaires intérieures pour prêter serment devant le Vice Gouverneur MAZAMBI et lui remettre tous les rapports administratifs de l'entité Mai Mai, avec menace d'arrestation
- Envoi des éléments en uniforme pour chasser l'administration dans l'entité Mai Mai
- Affectation anarchique des cadres politico administratifs fidèles aux agresseurs dans l'entité Mai Mai
- Envoi des vignettes et carnets financiers pour perception des fonds dans l'entité Mai Mai
- Imposition des agences de compagnie d'aviation non en ordre avec les Gouvernement de transition pour opérer dans l'Entité Mai Mai.

De ce qui précède nous constatons avec regret qu'avant et après installation du Gouvernement de transition en RDC, la composante RCD à travers ses éléments restés à l'Est du pays, viole et continue à violer militairement, administrativement et même politiquement le processus de paix en RDC.

Aussi, selon le prescrit de l'accord global et inclusif, nous savons qu'aucune partie au dialogue n'a le droit de décider sur l'autre, c'est pourquoi l'administration de l'entité Mai Mai, n'attend rien que la désignation des nouveaux Gouverneurs par le Gouvernement d'union nationale, lequel est habilité de définir clairement les modalités pratiques de la réunification et / ou réintégration de l'administration parallèle.

Nous appelons à la vigilance des membres du Gouvernement, particulièrement le commandant région militaire de l'Est pour ne pas se laisser duper ou manipuler par

les hommes mal intentionnés pour déclencher une nouvelle guerre à l'Est de la RD Congo.

**ENTITE MAI - MAI**  
**24 février 2004**